# St-Cyp travaux

Mai 2012

Saint-Cyprien
MÉDITERRANÉE

VIE MUNICIPALE

# Sommaire

p.1
Quai Rimbaud

p.2
Cœur de village

p.3
Quartier des pêcheurs

p.4-7
Dossier : la plage et le front de mer

p.8-9
Zoom

p.10
Travaux à venir



Ours

**Direction de la publication :** Mairie de Saint-Cyprien
**Co-Rédacteurs en chef :** Stéphane POISSON / Pierre-Marc DUFRAISSE
**Photos :** Service communication de la Ville, © N. Hautemanière
**Maquette / Impression :** Emmaluc Communication - www.emmaluc.fr
**N° ISSN :** En cours


Retrouvez et téléchargez tous les bulletins municipaux de Saint-Cyprien

# QUAI RIMBAUD

**Quai Rimbaud : réfection et réaménagement de la chaussée avec la création d'une piste cyclable, d'un cheminement piétonnier et de places de parking.**

La chaussée du quai Rimbaud a été complètement réaménagée, repensée. En matière de circulation, la politique de la commune est de favoriser les déplacements doux.

Dans cet esprit, une piste réservée aux vélos et aux piétons a été raccordée depuis la promenade du front de mer vers le quai Rimbaud. Cette piste se prolonge sur le côté droit du quai et prend fin sur la « zone de rencontre » située à hauteur de la place Satie. Cette zone signifie que les piétons (qui souhaitent traverser), les cyclistes, et les véhicules partagent la route.

Afin d'éviter toute collision, la vitesse y est limité à 20 km/h. Attention, comme toutes les zones de partage, la circulation pour les cyclistes se fait à double sens.

Au niveau de la fontaine du port, la piste vélos/piétons réapparaît sur la partie gauche du quai, le long des pontons. Pour ce faire, les stationnements ont été décalés réduisant un peu la largeur de la rue.

Parallèlement le trottoir situé côté commerce sous les arcades est désormais au même niveau que la route pour faciliter l'accès aux poussettes et personnes à mobilité réduite.

La voirie a été totalement refaite sur cette zone avec un nouvel enrobé.

ZONE DE RENCONTRE
ZONE 30
Voie verte du Cami de la Mar, liaison Village
Voie verte du Parc de la Prade, liaison Village
Voie verte route du Golf
Projet d'aménagement de l'avenue Schweitzer, connection avec Lanoux
Promenade du Front de Mer
Liaison Vélittorale, été 2012

**Réfection complète du quai Rimbaud, remplacement et mise aux normes de la rampe d'accès, pour rendre accessible à tous la promenade du quai de pêche.**

**La piste cyclable de la promenade du front de mer qui est en continuité de celle du quai Rimbaud va être prochainement re-matérialisée.**

Le Conseil Général, de son côté, réaménage une piste cyclable sur la voie littorale allant de Cypriano à Canet. Une fois les travaux terminés les cyclistes pourront circuler sur plusieurs kilomètres en totale sécurité.

**Deux nouveaux panneaux de signalisation, qui permettent d'indiquer l'entrée et la sortie des « zones de rencontre », ont été officialisés le 9 décembre 2008, par publication de l'arrêté du 7 novembre 2008 au Journal Officiel.**

Ils permettent de délimiter de nouveaux espaces de circulation urbaine apaisée, baptisés **« zones de rencontre »** par le décret du 30 juillet 2008, qui les a créées.

Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 permet une évolution du Code de la route : le principe de prudence des conducteurs par rapport aux usagers les plus vulnérables y est notamment introduit, ainsi que le concept de **« zone de rencontre »**.

**Zone de rencontre : mode d'emploi**

- Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules.
- Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h.
- Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens **pour les cyclistes**.

***Interview***

**Thierry Lopez**
*conseiller municipal, délégué aux travaux : Quai Rimbaud*

**Pourquoi des travaux de cette envergure sur le quai Rimbaud ?**
La réfection du quai Rimbaud était une priorité car plusieurs problèmes étaient à régler.

Tout d'abord le réseau pluvial était à refaire. L'eau de pluie n'arrivait plus à s'évacuer et la route était inondée systématiquement à chaque orage.

D'autre part la chaussée avait plus de 35 ans et les nids de poules devenaient de plus en plus difficiles à colmater.

Avec ces travaux, que nous avons réalisés en deux tranches (décembre 2011 et mars 2012) pour créer le moins de désagréments possible, nous avons fait d'une pierre deux coups !

Il ne faut pas oublier que le port est une des zones les plus fréquentées de la station, c'est une vitrine pour l'activité économique de Saint-Cyprien.

**Des aménagements complémentaires ont-ils été réalisés ?**
Parmi les aménagements les plus importants, la zone de rencontre est une grande innovation sur la commune. Elle permet de réglementer et clarifier une zone qui ne l'était pas vraiment.

Des aménagements de chaussées et de trottoirs ont également été réalisés pour réduire la vitesse et faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

Nous avons aussi enlevé le mobilier urbain superflu afin de faciliter la lisibilité des informations aux usagers et contribuer à l'esthétisme du port.

**Un petit « plus » est-il prévu ?**
Oui ! Nous allons ajouter une petite touche décorative avec la mise en place des grosses jarres contenant diverses plantations : fleurs, arbustes…Un éclairage au sol va également être mis en place.

# CŒUR DE VILLAGE

**Réfection des rues du cœur de village**

Les rues V. Hugo, Noailles, Vauvenargue vont bénéficier d'une réfection de réseaux, de voirie, d'une mise en discrétion des réseaux aérien et du remplacement de l'éclairage public.

**1ère étape**

Actuellement les équipes s'affairent aux travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Ces travaux sont programmés jusqu'en septembre.

**2ème étape**

En septembre les travaux d'aménagement de voiries vont démarrer avec la mise en place d'un nouveau revêtement de chaussée et de caniveaux pavés.

**3ème étape**

Dans un avenir proche, encore non défini, une mise en esthétique des réseaux aériens et de téléphone sera entrepris. L'éclairage public sera également remplacé.

*Rue V. Hugo*

*Rue Vauvenargue*

*Rue Noailles*

## aménagement des rues du centre ancien

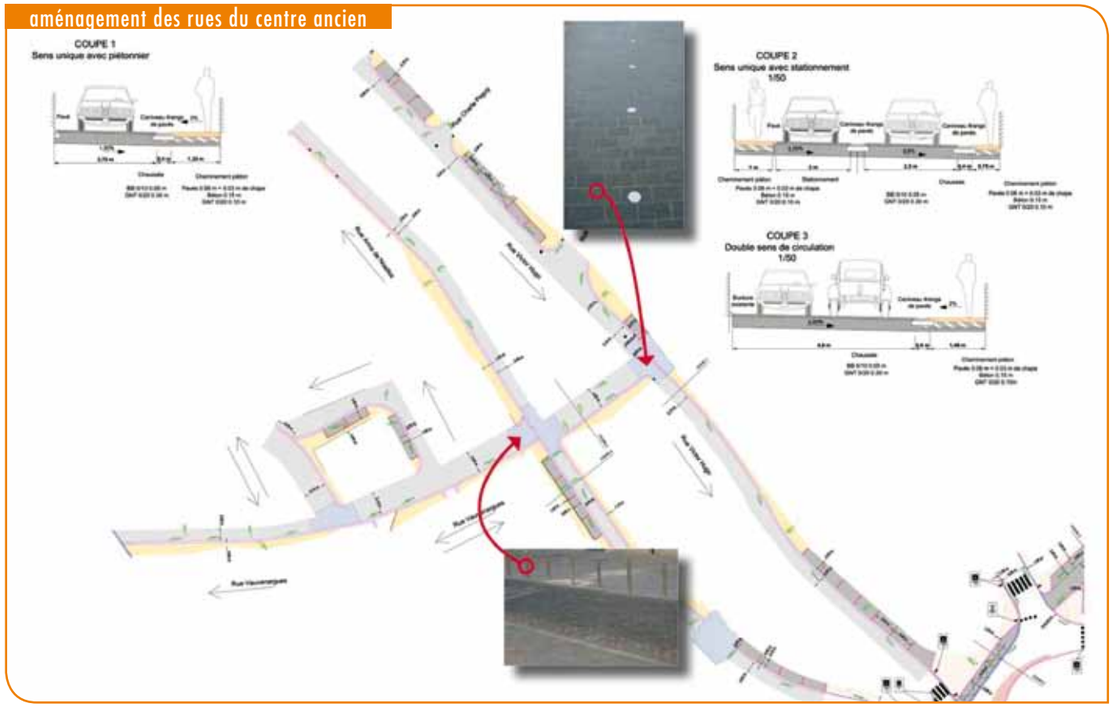

**Eglise du village**

Mise en place d'une nouvelle porte en chêne et installation d'un système de chauffage approprié.

DOSSIER

# LA PLAGE ET LE FRONT DE MER

***« Depuis l'arrivée de l'équipe municipale en 2009, la protection de la plage et du littoral est une priorité »***

Saint-Cyprien
MÉDITERRANÉE

VIE MUNICIPALE

# LA PLAGE ET LE FRONT DE MER

## Entre érosion et montée des eaux, le trait de plage nord de Saint-Cyprien a perdu près de 30 m de largeur en 20 ans. Une situation qui ne peut être ignorée et qui est placée au cœur de l'action municipale.

Depuis un siècle environ, le niveau de la mer s'élève d'environ 1 mm/an sur nos côtes, mettant en danger les habitations et les infrastructures situées à proximité. L'élévation du niveau de la mer est la conséquence directe du réchauffement global de notre planète.

On a constaté que cette élévation est en partie responsable d'un amaigrissement et d'un recul des plages (principe de Brunn). En apparence inertes, les plages sont en réalité en perpétuel mouvement. Les vagues déferlent constamment sur les sédiments et le vent assaille en permanence le sable. Le vent, les tempêtes, les courants, l'urbanisation, la dé-végétalisation des dunes… sont autant de facteurs qui accentuent le phénomène. Toutes ces activités accélèrent l'érosion des plages et ne sont pas compensées par l'apport de nouveaux sédiments.

Saint-Cyprien est une station balnéaire et nos plages sont notre richesse. Depuis maintenant plusieurs années l'accent a donc été mis sur l'esthétisme et la protection de la plage. Pendant 30 ans la cribleuse a été passée sur la plage rendant le sable de plus en plus fin. Les conséquences en sont aujourd'hui assez lourdes puisque le sable, transformé en poussière, est emporté par le vent vers la mer érodant un peu plus la plage.

En conséquence, et depuis 2 ans la cribleuse ne passe presque plus et la plage est nettoyée manuellement dans les respect de l'environnement. Certes notre sable est moins « immaculée » mais nous augmentons nos chances d'avoir encore une plage dans les 20 années a venir !

### LA CRÉATION D'ÉPIS ET LEURS RÉNOVATIONS

Dans les années 80, 4 épis ont été construits sur la plage Sud et en 2005, 5 épis de plus sur la plage Nord. Un épi est un ouvrage hydraulique perpendiculaire à la côte, allant de la partie supérieure de la plage jusqu'à la mer, destiné à freiner les courants d'eau et limiter les mouvements du sable pour lutter contre l'érosion de la plage.

Avec les services de l'Etat, la commune, responsable du maintien en bon état des ouvrages maritimes, a démarré une campagne de rénovation des épis qui avaient souffert suite aux différentes tempêtes.

Les travaux sur les épis de la plage sud ont débutés en mai 2011 et ont duré 2 semaines. Les épis Nord plus récents, nécessitent moins de réparations, ils seront donc rénovés prochainement.

© 2010 Cnes/Spot Image / Image © 2010 IGN-France / © 2010 Tele Atlas

**Schéma d'épis**

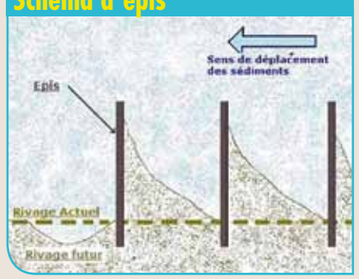


## Le réaménagement de la plage des Capellans

La plage naturelle des Capellans, entre le pont tournant et la Lagune, a été récemment réaménagée. Ce chantier est une deuxième étape après la constitution des épis de la plage Nord en 2005.

Concrètement les travaux ont porté sur la mise en place de "ganivelles" (7 km), la réalisation d'un cordon dunaire en sable (1 200 m³) et la suppression des différents accès sauvages.

De plus, 250 m linéaire de chemin ont également été installés pour les personnes à mobilité réduite.

DOSSIER

## Travaux de ré-ensablement de la plage Nord

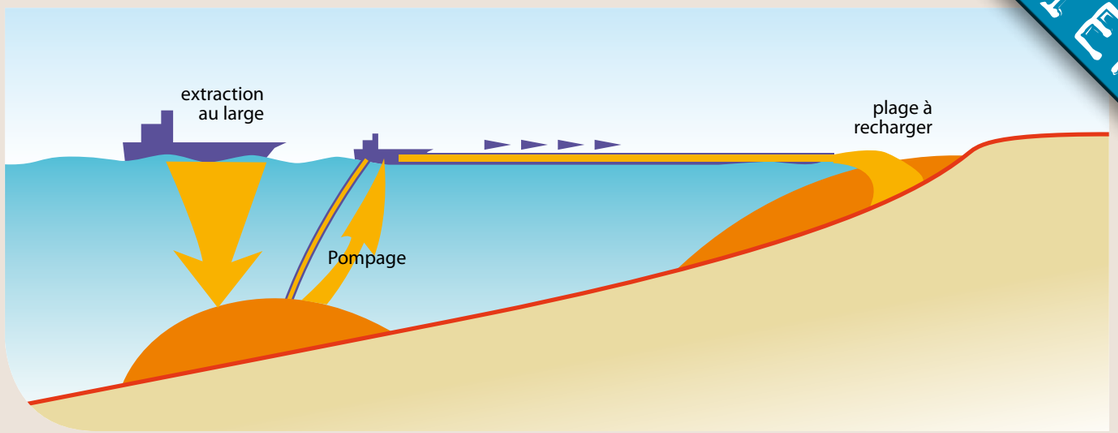


**Fin juin 2010,** l'entrée du port a dû être draguée en urgence car elle était ensablée et certains bateaux ne pouvaient plus circuler. 3 500m³ de sable ont été extraits et stockés provisoirement devant l'UDSIST voile. Ce stock a été utilisé pour ré-ensabler le premier casier de la plage Nord, c'est-à-dire la zone située entre les 2 premiers épis, après le port.

**Avril 2011**, le port a été dragué avec une drague hydraulique qui a envoyé le sable par refoulement dans le casier numéro 1.

**Mai 2011**, une nouvelle intervention a débuté pour une durée d'une semaine. Cette fois ce sont 20 000 m³ de sable qui ont été versés dans les 2 premiers casiers.

**Mars 2012**, nouveau dragage de 10 000 m³ devant l'entrée du port. Le sable à été stocké entre les casiers 1 et 2 et sera nivelé avant l'été.

Avril 2011

Mai 2011

Mars 2012

DOSSIER

# Le Merlon : avec la mer de plus en plus proche des habitations, la protection des biens s'impose

**Courant Mars un « merlon » à été mis en place le long de la promenade du front de mer entre le port et la place Rodin.**

Le merlon est une sorte de talus de sable qui vise à protéger les habitations lors de coups de mer. S'il est naturellement polémique ce merlon est aujourd'hui indispensable puisqu'il fait office de bouclier. Il sera végétalisé à la fois naturellement et par les services municipaux, sous peu. C'est un choix, en grande partie dicté par les services de l'Etat. La réalisation de ce merlon était nécessaire; il est clairement aussi temporaire. Tout est mis et sera mis en place pour préserver notre trait de côte et notre ensablement. Dès lors que les mesures prises enrayeront le phénomène d'érosion grave que nous connaissons et permettront un ré-ensablement naturelle efficace, ce merlon pourra être supprimé.

## LES PROJETS

Nous avons lancé une étude préliminaire de faisabilité des projets de protection de la plage Nord. Dans un premier temps une synthèse des conditions naturelles va être réalisée : conditions hydrauliques (houles, niveau de la mer, vents) et nature des sédiments (plage et petits fonds marins).

Un état sera fait sur l'historique de l'évolution du port et du littoral. Cet historique détaillera à la fois les évolutions des ouvrages en dur (digues, épis) mais également des apports ou dragages de matériaux.

Les effets d'une éventuelle mise en place de butées de pieds pour deux des 5 épis seront étudiés ainsi que le devenir de l'épi expérimental, construit dans les années 70, qui se situe au Nord immédiat du port.

Une analyse des mesures de sauvegarde de la digue parallèle au rivage (port) sera réalisée ainsi que l'éventuel raccordement du balladoir Jean d'Ormesson à la promenade du front de mer.

Cette étude nous permettra de connaitre parfaitement le site et par conséquent nous pourront choisir la meilleure technique pour protéger la plage depuis la mer. Actuellement différentes techniques existes, notamment l'intallation de « chaussettes », de « récif artificiel » ou de « bourrelets » pour stopper l'érosion.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution des projets.

*Interview*

**Mr. Benkemoun**
*conseiller municipal,*
*délégué à la sauvegarde de la plage.*

**Qui est à l'initiative de ce Merlon ?**
Lorsque la commune à réalisé les travaux de ré-ensablement de mai 2011, les services de l'Etat à savoir la Préfecture et la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) après en avoir validé le principe, ont demandé de compléter ces travaux par la réalisation d'un merlon.

**Pour quelle raison ?**
Depuis la tempête Xinthia en 2010 et celle de l'automne 2011 qui a frappé le Var, les services de l'Etat sont très vigilants en matière de prévention des risques et de protection du littoral, surtout dans les zones très urbanisées.

**Pourquoi un merlon ?**
Le merlon, renforcé par les filets côté mer, devrait se végétaliser et permettre à la plage d'être davantage protégée des coups de mer et du vent. Il a aussi pour but de fixer le sable. C'est la végétalisation qui est indispensable à la réussite de cet ouvrage c'est pourquoi, mis à part quelques passages aménagés pour accéder à la plage et aux clubs l'été, le merlon restera en place toute l'année. Enfin, des filets seront mis en place des deux côtés du merlon. Le trait littoral a déjà beaucoup reculé au Nord du port et nous nous efforçons de ralentir le processus en attendant de trouver d'autres solutions pour pérenniser la plage. Il faut garder à l'esprit que la plage est l'atout touristique n°1 de notre commune et ses retombées économiques essentielles.





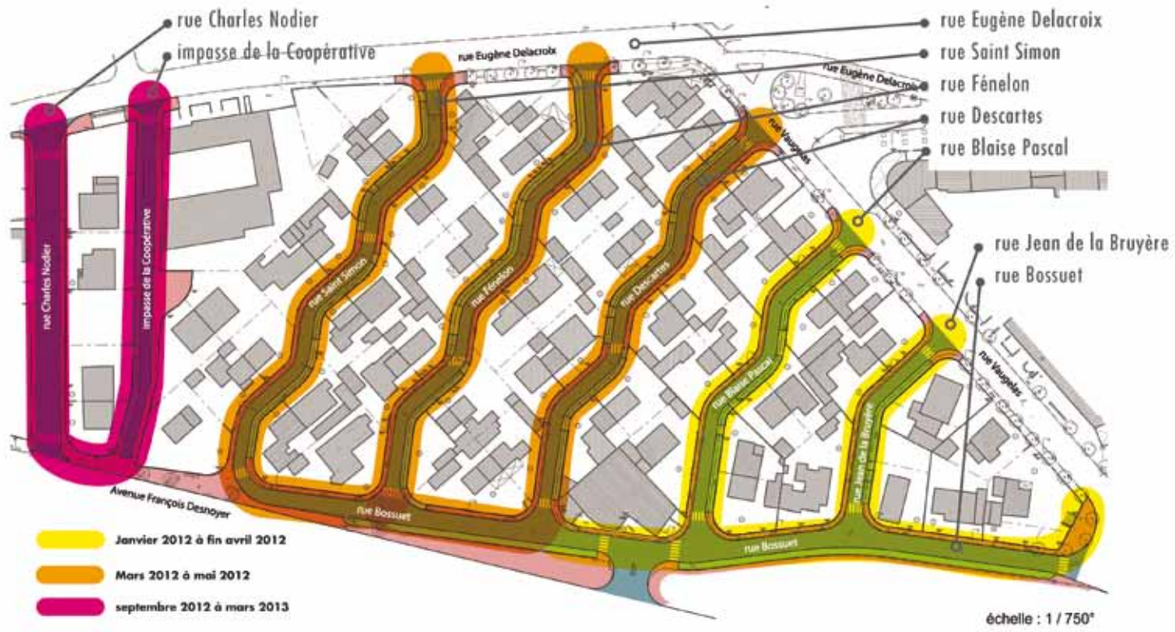


**Comme annoncé dans le précédent StCyp info les travaux de la première tranche du quartier des pêcheurs ont démarré. Au programme, le renouvellement des réseaux d'Adduction d'Eau Potable et d'Eaux Usées, la rénovation des réseaux secs, la mise en place d'un nouvel éclairage public et des travaux de voirie.**

Au total ce sera quasiment 2 millions d'euros qui seront investis dans ce quartier historique de Saint-Cyprien plage qui attendait depuis plus de 20 ans ces aménagements.

## ÉCOLES

**1 Pose de nouveaux chéneaux sur le toit de l'école Desnoyer.**

**2 Réhabilitation des sanitaires de l'école Alain.**
La maîtrise d'œuvre et les travaux ont été réalisés en régie. Un nouveau carrelage et de nouvelles faïences ont été installés ainsi que de nouvelles fenêtres et un éclairage basse consommation avec détecteur de présence. L'isolation a été complètement refaite.

**3 Changement des menuiseries de l'école Noguères.**

**Impasse Boileau : travaux de réfection du réseau pluvial**

**HLM Romain Rolland : Réfection du pluvial et de la voirie.**

**La Prade : Les travaux de construction du terrain de bicross commenceront en juin.**

**Après les travaux de réfection de voirie, aménagement d'espaces verts au niveau de la Zone Artisanale Becquerel et des sentiers allant de La Prade à L'UDSIST.**

**Zone d'Activités Economiques LAS HORTES à Saint-Cyprien village.**
Les travaux de chaussée réservoir ont démarré sur la ZAE « Las Hortes » où sont prévues 19 parcelles étendues sur 17 000 m². Le terrassement des voiries et la pose des réseaux d'eaux pluviales, d'adduction d'eau potable et d'eaux usées sont en cours, ainsi que les raccordements au gaz et à l'électricité. La livraison des parcelles est prévue pour le mois d'avril.

### Mais aussi…

**Débroussaillage des agouilles en cours sur l'ensemble du territoire.**

**Rénovation de la façade de la salle Genin de Règnes.**

# TRAVAUX À VENIR

**Une vingtaine de places « famille » vont être aménagées avant l'été sur la commune notamment sur le port, la place Maillol, la place Rodin…**

Ces places offrent l'opportunité, dans la mesure où elles sont plus larges que les emplacements traditionnels, de sortir les poussettes et les enfants d'un véhicule en toute sécurité. Le fonctionnement de cette opération étant basé sur le civisme des usagers.

**Arrachage des palmiers du secteur de la mairie.**

Contaminés par la fusariose depuis maintenant plusieurs mois, les palmiers du secteur de la mairie représentent aujourd'hui un problème sanitaire. L'état a donné des directives aux communes et les palmiers de la zone vont être arrachés après l'été. Un réaménagement va être étudié par la suite.

*Depuis plus de 100 ans, les palmeraies du Maroc et d'Algérie sont dévastées par un champignon du sol, le Fusarium oxysporum, qui provoque un dépérissement rapide du palmier dattier. Malheureusement ce champignon à réussit à gagner notre région. Un des premiers symptômes externes typiques est un dessèchement et un blanchiment unilatéral d'une ou plusieurs palmes au niveau de la couronne moyenne du palmier. Le dessèchement se généralise ensuite à toute la palme qui prend un aspect typique de (plume mouillée) et s'incline vers le tronc. Les mêmes symptômes apparaissent ensuite sur les palmes voisines, puis l'attaque se généralise à l'ensemble du palmier qui dépérit rapidement.*

**Le Gymnase Guy Richet à la plage va prochainement bénéficier d'un nouveau bardage.**

Cette structure métallique habillera le bâtiment et surtout créera une isolation.

## Mais encore...

- **Aménagement du stationnement et de la circulation piétonne rue Chenier.**
- **Aménagement de l'espace vert au niveau du Rond point des Lamparos.**
- **Réaménagement du piétonnier, du stationnement et de la circulation place des évadés.**
- **Réaménagement de la placette rue Féval.**
- **Aménagements des allées du cimetière.**
- **Réfection des trottoirs du boulevard Desnoyer.**
- **Changement des menuiseries de l'école Met pendant les vacances de Pâques.**
- **L'éclairage public situé sur la promenade du front de mer et allant de la place Rodin à l'Office de Tourisme va être remplacé avant l'été.**
- **Grand Stade va faire l'objet de travaux concernant l'accessibilité avec une remise aux normes et la sécurité avec une réfection du système incendie.**
- **Rénovation de la façade de la Capitainerie courant Avril.**
- **Colonnes.**

Après le centre commercial des Capellans, la place des Evadés, etc, la campagne de mise en place de colonnes enterrées et semi-enterrées se poursuit en 2012 avec notamment un site pilote sur le quartier de l'Aygual.

**La construction de 3 nouvelles aires de jeux à commencée sur différents sites de la ville.**

Jeux « les Massanes »

Jeux « Romain Rolland »

Jeux « Nouveaux Logis »

- **Résidence HLM «les Massanes»: implantation de 5 modules de jeux nécessitant des travaux de préparation de sol, mise en place d'une dalle béton, d'un sol amortissant et du montage des modules.**
- **Résidence HLM «Nouveaux Logis»: implantation d'un module de jeux (préparation identique au premier)**
- **Résidence HLM «Romain Rolland»: implantation de 3 modules de jeux (préparation identique au premier)**

Durant cette période de travaux, les chantiers seront sécurisés pour interdire leur accès au public, à noter qu'un temps de séchage des dalles bétons sera observé et qu'aucune présence extérieure ne doit interférer sur ces différentes zones.



**Mairie de Saint-Cyprien** • Hôtel de ville - Place Desnoyer - 66750 Saint-Cyprien
Tél. : + 33 (0)4 68 37 68 00 - Fax : + 33 (0)4 68 21 43 89 - Mail : contact@mairie-saint-cyprien.com